

5 janvier 2016, elle a été détenue à l'aéroport Ben Gourion pendant deux jours et s'est vu finalement refuser l'entrée.

Elsa avait un visa d'un an reçu dans le cadre de son travail au consulat français de Jérusalem et elle était alors enceinte de sept mois. Malgré cela, elle a été détenue seule à l'aéroport, s'est vu refuser tout contact avec quiconque, n'a reçu aucune assistance médicale et a ensuite été renvoyée en France.

L'objectif d'Israël était de refuser à notre fils le droit de naître à Jérusalem et d'obtenir le statut de résident de Jérusalem.

L'expérience de ma famille n'est pas unique et mon cas n'est qu'un exemple de la pratique systématique d'Israël en matière de transfert de population et de manipulation démographique en Palestine, en particulier à Jérusalem.

Depuis 2018, avec les amendements apportés à la loi sur l'entrée en Israël, le ministre de l'Intérieur israélien est habilité à révoquer la résidence des Palestiniens à Jérusalem pour «manquement à la loyauté envers Israël».

Le concept même en est ridicule. Comment peut-on exiger d'une population brutalement soumise et colonisée qu'elle prête un serment de loyauté à son occupant ?

L'amendement et une série d'autres politiques israéliennes sont contraires au droit humanitaire international et visent à accélérer l'éviction des Palestiniens de Jérusalem.

Depuis 1967, la résidence de plus de 14500 Palestiniens de Jérusalem a été révoquée, et pour des milliers d'autres, c'est un défi quotidien de maintenir leur résidence et leur existence dans la ville.

INACTION INTERNATIONALE

Il y a eu quelques dénonciations internationales de la politique israélienne de révocation de la résidence sur la base d'une «violation de loyauté», y compris pour mon cas.

La France a répondu à l'annonce d'Israël de révoquer ma résidence en déclarant que je «devrais pouvoir mener une vie normale à Jérusalem» avec ma femme et mon fils.

Israël a déjà révoqué par représailles le droit de résidence d'au moins 13 Palestiniens de Jérusalem. Parmi eux, trois membres élus du Conseil législatif palestinien et l'ancien ministre de l'Autorité palestinienne chargé des Affaires de Jérusalem.

La liste continuera de s'allonger à moins que la condamnation internationale ne s'accompagne d'une action tangible face aux violations permanentes des droits des Palestiniens par Israël. Jérusalem est ma maison. Elsa et moi avions espéré y vivre en famille et cela nous est refusé. Quelle que soit la décision du ministre de l'Intérieur israélien, ma famille et moi restons déterminés à rechercher la justice et à construire une vie de famille dans la dignité et la paix en Palestine.

Article original paru le 11.11.2020 sur *The Electronic Intifada*, traduit de l'anglais par Agence Média Palestine